



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PRÉFET

Clermont-Ferrand, le 12 juillet 2021

Le préfet du Puy-de-Dôme

à

Destinataires in fine

Objet : généralisation du pass Culture à l'ensemble du territoire français

Je souhaite appeler votre attention sur la généralisation du pass Culture à l'ensemble du territoire français. Ce dispositif, porté par le Gouvernement, crée un nouvel espace public de partage et de rencontre, une plateforme de services dénommée pass Culture destinée aux jeunes de 18 ans : <https://pass.culture.fr/>.

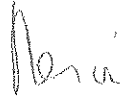
Il permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture, de promouvoir la qualité et la diversité des offres culturelles et de favoriser leur autonomie, au moment de leur accession à la majorité.

Près de 825 000 jeunes peuvent ainsi bénéficier d'un crédit de 300 euros, utilisable durant 24 mois, pour réserver des propositions culturelles de proximité (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique...) et des offres numériques, ces dernières étant plafonnées à 100 euros.

Le succès de la phase de généralisation passe par l'adhésion du plus grand nombre d'offres culturelles de proximité, assurant ainsi la meilleure représentation de la diversité de l'offre et permettant aux jeunes, grâce à la géolocalisation de l'application, d'accéder à celles-ci.

Aussi, je vous remercie de votre mobilisation pour, d'une part, relayer cette information auprès des jeunes de votre commune, en particulier ceux les plus éloignés de l'offre culturelle, et d'autre part, mobiliser le plus grand nombre d'acteurs culturels de proximité sur le dispositif.

Madame Jeanne BELICHARD, chargée de développement du pass Culture, en lien avec la DRAC Auvergne Rhône Alpes, se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et répondre à vos interrogations éventuelles. Elle est joignable au téléphone au 07.86.42.03.57 ou par courriel à l'adresse suivante : jeanne.belichard@passculture.app.



Philippe CHOPIN